

DEMANDE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° du dossier :	Réception du dossier : / / 20__
Réservé aux services municipaux	Réservé aux services municipaux
☐ 1 ^{ère} demande	☐ Renouvellement

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

Sigle : _____

Association déclarée loi 1901 ☐ R.U.P.¹ ☐ Section ou délégation locale ☐

Numéro de SIRET : _____

Adresse du **siège social** : _____

Adresse de **correspondance** si différente du siège social : _____

Adresse du **site Internet** : www. _____

NOM DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom - **Président(e)** : _____

Téléphone : _____ E.mail : _____

Nom et prénom - **Trésorier(ière)** : _____

Téléphone : _____ E.mail : _____

Nom et prénom - **Secrétaire** : _____

Téléphone : _____ E.mail : _____

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DANS L'ASSOCIATION

Nom de la personne chargée de ce dossier : _____

Téléphone : _____ E.mail : _____

Subvention 2027 sollicitée auprès de la Ville de Meulan-en-Yvelines :

_____ €

Ce dossier est à déposer **en 1 exemplaire**
au plus tard le vendredi 6 novembre 2026

A l'attention du Service Vie Associative

Mairie, 10 place Brigitte Gros, 78250 MEULAN-EN-EN-YVELINES

¹ R.U.P. : Reconnaissance d'Utilité Publique

1. Présentation de votre association

1.1 / EFFECTIFS

Nombre **d'adhérents** :dont**Meulanais**

Nombre de **salarié(s)** : soit en « Equivalent Temps Plein »

Salariés en CDI : dont salariés à temps partiel :

Nombre d'emplois aidés : Type de contrat :

1.2 / Moyens MATERIELS de l'association

Remarque : Pour réaliser vos activités, votre association a bénéficié ou bénéficie d'aides en nature de la part de la Ville de Meulan-en-Yvelines. Si oui, merci de bien vouloir renseigner les questions ci-dessous. (Loi ATR du 06 février 1992 relative à l'Administration territoriale de la République).

1.2.1 / Locaux - MISE A DISPOSITION LOCAUX

☐ OUI ☐ NON

Principales activités	Lieu/Salle	Fréquence	Nb de pers. participantes

En cas de mise à disposition par la collectivité, existe-t-il une convention ?

Convention d'objectifs et de moyens ☐ OUI ☐ NON

Convention de mise à disposition de locaux..... ☐ OUI ☐ NON

Convention financière ☐ OUI ☐ NON

Autres : ☐ OUI ☐ NON

1.2.2 / Matériels - MISE A DISPOSITION MATERIELS

➤ Tables, chaises, bancs, barrières..... ☐ OUI ☐ NON

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

3. Eléments financiers

3.1 / Eléments financiers

Etat de trésorerie – **Remplace le compte de bilan** du rapport financier

Montant du dernier relevé bancaire ?

☐ Créditeur ☐ Débiteur.....

Date : Montant :

L'association renforce-t-elle peu à peu ses fonds propres par des placements financiers directs (ex livret A) ou par des placements indirects (ex Sicav) ?

☐ Oui ☐ Non Quel(s) placement(s) :

Caisse : Solde au ____/____/20__

Compte(s) Bancaire(s) : Solde au ____/____/20__

Livrets ou comptes : Solde au ____/____/20__

3.2 / Données financières des trois dernières années

	TOTAL DES Dépenses	VENTILATION DES Recettes	
Année	Veuillez compléter les 2 colonnes : Dépenses / Recettes		
N-3 Année ____		Subv. Ville	
		Autres Subv.	
		Cotisations	
		Ventes et manif.	
N-2 Année ____		Subv. Ville	
		Autres Subv.	
		Cotisations	
		Ventes et manif.	
N-1 Année ____		Subv. Ville	
		Autres Subv.	
		Cotisations	
		Ventes et manif.	

Observations :

Quel(s) est (sont) le(s) montant(s) de la **cotisation** pour les adhérents :

Montant(s) des cotisations des adhérents de Meulan-en-Yvelines

Montant(s) des cotisations des adhérents hors Meulan-en-Yvelines

.....

4.

COMPTE DE RESULTAT DERNIER EXERCICE CLOS

Période comptable du ____/____/____ au ____/____/____ ☐ 2024 ☐ 2025 ☐ 2026

Dans le cas où l'exercice comptable de l'association est différent de l'année civile, veuillez préciser vos dates de début et de fin d'exercice - Montant en euros, sans les centimes

CHARGES (Dépenses)	PREVISION	REALISATION	%	PRODUITS (Recettes)	PREVISION	REALISATION	%
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
605 - Achats de matériels, équipements et travaux				754 - Collectes, dons manuels			
6064 - Fournitures administratives (petite quantité)				755 - Partenaires / Sponsors			
6068 - Autres (précisez)				756 - Cotisations			
Dépenses de manifestations				Recettes de manifestations			
613 - Locations				7061 - Recettes manifestations			
616 - Assurances				708 - Recettes des activités annexes			
6185 - Frais d'inscription / formation				Autres (précisez)			
6516 - Droit d'auteur et de reproduction							
Frais généraux				Subventions			
625 - Déplacements, missions, réception				Commune de Meulan-en-Yvelines			
626 - Frais postaux et téléphones				Etat			
627 - Frais bancaires							
Impôts et taxes sur rémunération				Département			
Autres impôts et taxes							
6411 - Rémunération brute des personnels				Autres (précisez)			
645 - Charges sociales							
Autres charges de personnel							
657 - Affiliation(s) / Agrément(s)							
				TOTAL DES SUBVENTIONS OBTENUES			
66 - Charges financières				76 - Produits financiers			
6616 - Charges d'intérêts				768 - Intérêts bancaires			
611 - Intérêts bancaires				Autres (précisez)			
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
(à précisez)				7713 - Libéralités perçues			
68 - Dotation aux amortissements				Reprises sur amortissements et provisions			
Total des charges (C)				Total des produits (P)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (ECVN)				87 - Ress. Contributions volontaires en nature (RCVN)			
860 - Secours en nature				870 - Bénévolat			
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations				871 - Prestations en nature			
864 - Personnel bénévole				872 - Dons en nature			
RESULTAT BENEFICIAIRE (B)				RESULTAT DEFICITAIRE (D)			
TOTAL (C+B+ECVN)				TOTAL (P+D+RCVN)			

DERNIER RESULTAT FINANCIER APPROUVE EN AG :

euros

Meulan-en-Yvelines, le ____/____/20____,

Signature du Président

5.

BUDGET PREVISIONNEL APPROUVE EN ASSEMBLEE GENERALE

Exercice comptable du __/__/__ au __/__/__ ☐ 2026 ☐ 2027

Dans le cas où l'exercice comptable de l'association est différent de l'année civile, veuillez préciser vos dates de début et de fin d'exercice- Montant en euros, sans les centimes

CHARGES (Dépenses)	PREVISION	PRODUITS (Recettes)	PREVISION
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
605 - Achats de matériels, équipements et travaux		754 - Collectes, dons manuels	
6064 - Fournitures administratives (petite quantité)		755 - Partenaires / Sponsors	
6068 - Autres (précisez)		756 - Cotisations	
Dépenses de manifestations		Recettes de manifestations	
613 - Locations		7061 - Recettes manifestations	
616 - Assurances		708 - Recettes des activités annexes	
6185 - Frais d'inscription / formation		Autres (précisez)	
6516 - Droit d'auteur et de reproduction			
Frais généraux		Subventions	
625 - Déplacements, missions, réception		Commune de Meulan-en-Yvelines	
626 - Frais postaux et téléphones		Etat	
627 - Frais bancaires		☐ Obtenue / ☐ Demandée	
657 - Affiliation(s) / Agrément(s)		Département	
		☐ Obtenue / ☐ Demandée	
6411 - Rémunération brute des personnels		Autres (précisez)	
		Tous en forme au Paradis	
645 - Charges sociales			
Autres charges de personnel		☐ Obtenue / ☐ Demandée	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		☐ Obtenue / ☐ Demandée	
		TOTAL DES SUBVENTIONS OBTENUES	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
6616 - Charges d'intérêts		768 - Intérêts bancaires	
611 - Intérêts bancaires		Autres (précisez)	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
(à précisez)		7713 - Libéralités perçues	
68 - Dotation aux amortissements		Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges (C)		Total des produits (P)	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (ECVN)		87 - Ress. Contributions volontaires en nature (RCVN)	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnel bénévole		872 - Dons en nature	
TOTAL (C+ECVN)		TOTAL (P+RCVN)	

L'association sollicite une subvention 2027 de

euros

Meulan-en-Yvelines, le __/__/20__,

Signature du Président

6.

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné,(nom et prénom), agissant en tant que Président(e) de l'association représentant(e) légal(e) de l'association / agissant par pouvoir en tant que de l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et m'engage d'une part, à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide

- ☒ certifie que l'association est régulièrement déclarée
- ☒ certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- ☒ certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- ☒ Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 euros sur trois exercices
- ☒ demande une **subvention de fonctionnement** :€
- ☒ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association

Nom du titulaire du compte :

Numéro IBAN :

Numéro BIC :

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Joindre / Agrafier un RIB ou un RIP au NOM DE L'ASSOCIATION

Fait le à.....

Signature et cachet

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.